

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant  
financement de la subvention 2005 des actions de recherche  
concertées débutant en 2005 ainsi que des compléments à  
certaines conventions en cours**

A.Gt 16-09-2005

M.B. 03-02-2006

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980, telle que modifiée;

Vu le décret du 21 décembre 2004 contenant le budget général des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2005 - Division organique 45 - Programme 3 - 35. Fonds et Programmes de Recherche;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 11 décembre 1995 relatif au contrôle administratif et budgétaire;

Vu l'arrêté royal du 17 juillet 1991 portant coordination des lois sur la comptabilité de l'Etat, notamment les articles 55 à 58;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 13 avril 2000 relatif au financement des actions de recherche concertées entre la Communauté française et les institutions universitaires habilitées à décerner des diplômes de deuxième et de troisième cycles;

Vu les délibérations du Gouvernement de la Communauté française du 5 juillet 2000, du 12 juillet 2001, du 19 décembre 2002, du 17 décembre 2003 et du 10 décembre 2004 relatives aux exercices 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances en date du 5 août 2005;

Vu l'accord du Ministre du Budget en date du 16 septembre 2005;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française en date du 16 septembre 2005;

Sur proposition de la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations internationales,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - A charge des crédits inscrits à l'article 41.13.35.92 de la Division organique 45 - Programme 3 - 35. Fonds et programmes de recherche - du budget général des dépenses de la Communauté française - Subventions à des programme de recherche concertés, il est alloué pour l'exercice 2005 en faveur des programmes appelés à débuter en 2005 dans le cadre des actions de recherche reprises ci-après, des subsides pour un montant global de 774 061,57 euros répartis comme suit :

NUMEROS	Programmes de recherche	INST.	PROMOTEURS	2005
05/10-327	Le développement des processus cognitifs de contrôle	UCL	M.-A. SCHELSTRAETE J. GREGOIRE P. FEYEREISEN M. HUPET	26 375,00
05/10-328	La physiopathologie de grands syndromes : de la cellule à l'organe, du modèle animal à l'homme	UCL	J.-C. HENQUIN S. BRICHARD O. DEVUYST P. GAILLY P. GILON J.-C. JONAS	240 000,00



NUMEROS	Programmes de recherche	INST.	PROMOTEURS	2005
			I. LECLERCQ C. SEMPOUX	
05/10-329	Réponses moléculaires et cellulaires au stress hydrique chez la plante	UCL	F. CHAUMONT H. BATOKO X. DRAYE P. MORSOMME	47 873,91
05/10-330	Nano-Electro-Mécanique Systèmes à multicouches contrôlés thermo-chimiquement	UCL	J.-P. RASKIN D. FLANDRE T. PARDOEN	155 993,40
05/10-331	Analyse économique de l'hétérogénéité dans les organisations sociales	UCL	J. HINDRIKS S. WEBER P. DEHEZ J.-F. THISSE V. VANNETELBOSCH	27 096,00
05/10-332	Santé et retraite	ULg	A. JOUSTEN F. COLLETTE T. MEULEMANS S. PERELMAN P. PESTIEAU	48 454,50
05/10-333	Mise au point de procédures rapides et fiables pour la définition et l'étude de l'évolution de l'état de santé du milieu marin côtier (RACE)	ULg	J.-M. BECKERS J.-M. BOUQUEGNEAU E. DELHEZ V. DEMOULIN S. DJENIDI J.-P. DONNAY J.-H. HECQ M. GREGOIRE S. GOBERT M. POULICEK	67 128,00
05/10-334	Techniques expérimentales avancées et modélisation par automates cellulaires de systèmes multiphasiques	ULg	M. CRINE G. L'HOMME D. TOYE P. MARCHOT P.-A. de MARNEFFE J. PERDANG	67 340,00
05/10-335	Développement de systèmes magnétiques dédiés au diagnostic et à la thérapie moléculaire	UMH	R. N. MULLER L. VANDER ELST P. GILLIS	22 199,03



NUMEROS	Programmes de recherche	INST.	PROMOTEURS	2005
04/09-311	Etude de la transduction du signal cellulaire impliqué dans la mort de la cellule bêta (par apoptose) induite par les cytokines, dans le diabète de type I et après transplantation d'îlots	ULB	D. EIZIRIK	17 748,00
04/09-312	Phénomènes non-linéaires et stochastiques en nanosciences : transport et réaction hors équilibre	ULB	P. GASPARD N. KRUSE	35 496,00
04/08-325	Identification à l'échelle génomique et caractérisation d'effecteurs sévrétés par <i>Brucella</i> .	FUND P	J.-J. LETESSON X. DE BOLLE J. VANDENHAUTE	1 348,50
04/08-326	Acteurs et mécanismes de la communication entre les mitochondries et les lysosomes, déclenchée par le dysfonctionnement d'un organe – Une approche protéomique.	FUND P	M. JADOT T. ARNOULD	1 348,50
03/08-304	Mesure des flux de CO <sup>2</sup> et bilan carboné des grandes cultures.	FUSA Gx	M. AUBINET B. BODSON M. CULOT	15 660,73

**Article 2.** - Le présent arrêté entre vigueur dès sa signature.

**Article 3.** - Le Ministre qui a la Recherche scientifique dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 16 septembre 2005.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations internationales,

Mme M.-D. SIMONET

